

Chargement vrac - Maintien de compétence



NIVEAU

Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Agent de chargement vrac confirmé.



OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances et les compétences opérationnelles permettant :
- le (dé)chargement des avions dans le respect des règles de sécurité et de sûreté.
- La conduite et l'utilisation en sécurité des engins de piste associés.



CONTENU

Pratique

Actualisation des connaissances et rappel des règles de sécurité concernant les points suivants : Les règles de sécurité liées à l'avion / Les périmètres de sécurité / La coactivité / Les règles d'utilisation en sécurité des engins / Les principes de mise en place et de retrait des matériels autour de l'avion / La vérification des soutes / La manipulation des portes de soutes / Les modalités de (dé)chargement des bagages, fret et poste / La retenue des charges en soute / L'arrimage.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

 **Durée** à titre indicatif

7 heures / 1 jour.

 **Prérequis**

Formation Chargement vrac initiale.

 **Méthode**

Formation pratique dans le cadre des opérations de (dé)chargement avec utilisation des matériels associés.

 **Evaluation**

- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences (minimum 80 % de points positifs requis).

 **Validité**

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110)

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>